

JCA

Jules Caillé Auto

Concessionnaire Peugeot

société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 euros

Concessionnaire - Réparateur agréé

Distributeur Pièces de rechanges Peugeot

Siren 399582741 N° TVA FR22399582741

Coordonnées bancaires : CA FR76 1900 8009 7430 0007 9805 059 AGRIREX

Siège - Siret 399 582 741 00027

31, Rue Jules Verne - ZIC N°2 - 97420 Le Port-Tél. : 02 62 42 49 60

St Denis - Siret 399 582 741 00019

B.P. 51 - 97408 Saint-Denis Cedex 9 - Tél. : 02 62 48 86 00

St Pierre - Siret 399 582 741 00034

Rue des Olivines - ZAC Canabacy - 97410 St-Pierre - Tél. : 02 62 25 05 48

Le Port - Siret 399 582 741 00043

2, Chemin des Anglais - Rond-point du Sacré Cœur

ZAC Mascareignes 97420 Le Port - Tél. : 02 62 42 61 61



UNIVERSITE DE LA REUNION

15 AVE RENE CASSIN

BP 7151

97715 SAINT-DENIS MESSENGER

Siren :

19974478000016

e-mail : elodie.legros@univ-reunion.fr

Tel Mob. : 0692036466

Tél. : 0262938141

ORIGINAL Facture client

FACTURE N°	DATE D'ÉMISSION	PROFANE N°	PROFANE N°	PROFANE N°	DATE DE RÈGLEMENT
1361023065	25/02/2025	3433534	38030178	1	27/03/2025
		(C41001278)			

MAIRIE	N° VIN	DATE D'ÉMISSION	PROFANE N°	PROFANE N°	N° PAYS
PEUGEOT	VR3F3DGZTMY539840	15/04/2022		Client	1/1
508 (R8)	GF117TM		36612		

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	ST
MCPE95N01A-110 - REVISION - OPERATIONS SYSTEMATIQUES -	1,40	85,25	119,35	02
210039 (MKT) HUILE MOTEUR	4,25	15,23	64,73	00
1611908680 LIQUIDE DE LAVE-GLACE CONCENTRE	1,00	3,31	3,31	02
016488 JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	1,00	3,94	3,94	02
9818914980 FILTRE A HUILE	1,00	21,29	21,29	00
MCPE95N17A-110 REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN	0,20	85,25	17,05	02
9804163480 FILTRE CHARBON	1,00	51,62	51,62	00
1692647680 VIS FIX ROUE	4,00	8,66	34,64	02

BC n°: 4500152760

Le cycle d'entretien de la garantie commerciale anti-perforation prévoit des visites périodiques de contrôle à la charge du client :

- * Pour les voitures particulières non électriques : 4 ans après le début de la Garantie Commerciale puis tous les 2 ans
- * Pour les véhicules électriques et utilitaires : 2 ans après le début de la Garantie Commerciale puis tous les 2 ans

Service fait

le 21 MAI 2025

Signature



Vous avez été suivi par JOUA-BERTRAND GANGAMA

H.T.
315,93

T.V.A.
15,15

331,08 €

N° client	3433534	HT	MONTANT HT	TVA	MONTANT TVA
N° facture	1361023065	00	137,64	0,00	0,00
Date facture	25/02/2025	01		4,25	0,00
Ech. Annuel	25/02/2025	02	178,29	8,50	15,15
Mode Régl	2025/02/25	12		8,50	0,00
				0,00	0,00
Total T.T.C.	331,08	06		0,00	0,00

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures et réparations, sont payables au comptant à nos bureaux, sans escompte.

INDEMNITÉ DE RETARD : Lorsque le Client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le vendeur pourra lui appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de quarante (40) euros pourra être appliquée au Client professionnel.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix, les risques étant néanmoins transférés au Client dès la livraison.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de réparations.